

convoi : au moins un fourgon de CRS, 10 policiers de la Police Nationale, la voiture des interprètes, 2 fourgons de nettoyage,

Derrière la PASS :

un périmètre de sécurité est établi pour une "opération judiciaire"
présence d'un fusil d'assaut
La chef d'opération dit : " il y avait dix tentes, on en a pris huit."

BMX :

un périmètre de sécurité est établi, marqué par un fourgon.
puis un 2e périmètre de sécurité.

Un policier affirme :

- la police ne prend pas les tentes,
- les personnes peuvent récupérer leur tente dans l'heure si ils veulent. Tout est bien organisé.

Le contenu de 3 caddies est saisi, en particulier 3 chaises

6 personnes se déplacent d'elles-mêmes.

Centre Ville :

un policier dit "la police ne prend pas de tentes, c'est des gens de société privé qui n'ont pas à être filmés" !

comme si les saisies n'avaient rien à voir avec l'opération de police...

7 tentes saisies dont une pleine de matériel, et un fauteuil, pont Mollien.

un policier réveille une personne et la fait sortir de sa tente. Elle part avec ses affaires.

Ils ne laissent pas les personnes sur place récupérer leur tente.

2 personnes expulsées